



## Qualité de l'eau potable, suites

En réponse aux interrogations des habitants face à la mauvaise qualité de l'eau potable (fort goût de chlore et coloration marron), la Communauté d'agglomération fait savoir :

→ La chloration de l'eau est maintenue pour répondre à l'exigence sanitaire de

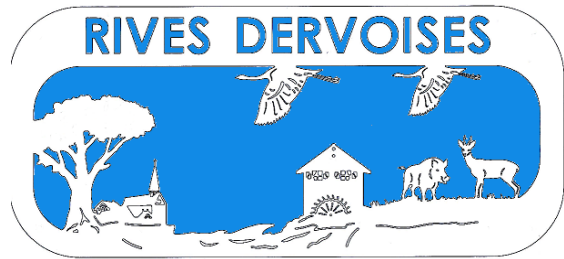
« *protéger les usagers du risque bactériologique* ». Mais en l'abaissant au plus près de la limite imposée par la réglementation, qui est de 0,1 mg de chlore par litre d'eau en tout point du réseau.

→ Les ouvrages de réserve d'eau vont être nettoyés. A Longeville-sur-La-Laines la cuve du captage a été faite le 2 juillet et le château d'eau était prévu le 9 juillet. Le château d'eau de Droyes est programmé dans la semaine du 20 juillet.

→ Les canalisations sont nettoyées par des purges manuelles chaque semaine pour prévenir l'accumulation du fer. Des purges curatives sont effectuées quand des habitants signalent une eau de couleur marron. La pose de purges automatiques est envisagée pour compléter ces purges manuelles.

→ Le prestataire Véolia est actuellement mandaté pour améliorer le fonctionnement des machines de traitement de l'eau en ajustant au mieux leurs réglages.

## Lettre d'information du Conseil municipal



## Calendrier d'ouverture des mairies annexes durant la période estivale

Durant les mois de juillet et août, le secrétariat de mairie de Rives Dervoises sera ouvert en continu à Puellémontier aux jours et horaires habituels : mardi de 16h à 18h, jeudi de 10h à 12h et 16h à 18h.

Les secrétaires seront absentes des mairies annexes du 10 au 29 août. Durant cette période, les élu.e.s assureront une permanence en mairie aux dates et horaires suivants :

LONGEVILLE-SUR-LA-LAINES mercredis 12 et 19 août de 9h à 12h.

LOUZE vendredis 21 et 28 août de 9h30 à 12h30.

DROYES samedis 22 et 29 août de 9h à 12h.

## Le transport solidaire est remis en route

Les habitants intéressés peuvent profiter du transport solidaire durant cet été pour passer la journée à Saint-Dizier ou se rendre aux marchés de Wassy, Brienne-le-Château ou Montier-en-Der. Les inscriptions se font auprès du secrétariat de Mairie à Puellémontier au 03 25 04 62 36 aux heures d'ouverture.

## L'information municipale dans votre boîte @

Si vous souhaitez recevoir les comptes-rendus de Conseils municipaux ou autres informations communales par Internet, envoyez un message électronique à [rivesdervoises52@orange.fr](mailto:rivesdervoises52@orange.fr) avec « inscription infos » comme objet ainsi que vos prénom, nom et village de domicile dans le corps du message.

## Ordures ménagères

Une règle civique à appliquer : quand les ordures ménagères sont mises en bordure de route pour le ramassage, le Conseil municipal demande aux habitants de mettre dans un récipient rigide leur sac poubelle noir contenant les ordures ménagères tout venant. Ceci pour éviter que les sacs soient éventrés par des animaux et pour contenir les mauvaises odeurs.

## Guêpes et frelons

Le Conseil municipal fait savoir que les pompiers n'interviennent plus pour la destruction des nids de guêpes ou frelons dans les propriétés privées.

Pour réaliser cette opération autrement que par eux-mêmes, il appartient aux habitants de contacter un prestataire privé. Au plus proche de Rives Dervoises, l'annuaire des « pages jaunes » en indique à Wassy et à Brousseval.

## Disparition de pavés

La commune a déposé plainte pour vol suite au constat que des pavés entreposés à Louze à côté du pont sur la Laines ont disparu.

## Tirage au sort des jurés d'assises

Comme chaque année, la commune doit tirer au sort six électrices et électeurs pour que deux d'entre elles/eux soient susceptibles de siéger en qualité de jurés aux assises de la Haute-Marne en 2021. Ce tirage au sort doit être public. Il aura lieu le mercredi 29 juillet à 18h30 dans le préau de l'école de Puellémontier.

## Animation « 1 jour, 1 église »

La visite des églises de Rives Dervoises animée par des bénévoles se fera cet été selon le calendrier suivant :

LOUZE mercredi 5 août à 10h30

LONGEVILLE-SUR-LA-LAINES mercredi 5 août à 14h30

DROYES jeudi 20 août à 10h30

PUELLEMONTIER samedi 29 août à 10h30

## Prochain Conseil municipal

Rappel de la prochaine séance publique du Conseil municipal : jeudi 23 juillet à partir de 20h30 à la salle des fêtes de Louze. Deux principaux points à l'ordre du jour : vote du budget primitif 2020 (avec notamment les subventions aux associations), modalités de participation des habitants...

En raison des nouvelles consignes sanitaires, la présence des habitants sera limitée et le port du masque sera obligatoire.